



Le 20 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Violences faites aux femmes : laissons la parole s'exprimer

La Coordination française pour le Lobby européen des femmes (CLEF) est consternée que, malgré 20 ans de lutte pour rendre visibles les violences faites aux femmes sous toutes leurs formes et déconstruire les rapports de domination entre femmes et hommes, les stéréotypes et les réflexes archaïques refont surface.

La présomption d'innocence est un principe intangible. Pourtant, dans les commentaires sur « l'affaire DSK », nous constatons une inégalité flagrante de traitement dans la mise en cause systématique de la véracité de plainte de la victime présumée, dont on ne peut pas bafouer la parole.

Les associations adhérentes de la CLEF travaillent depuis de nombreuses années sur les violences faites aux femmes, en encourageant ces femmes à oser dire, à porter plainte.

La libération de cette parole a permis de rendre visible l'ampleur de ces violences, qui concernent tous les milieux sociaux, sans « profil type » de l'agresseur. Rappelons les chiffres accablants :

- Une femme meurt des suites de violences tous les deux jours et demi
- Une femme sur dix a subi des violences
- 75.000 femmes violées chaque année en France selon les estimations officielles.

La CLEF apporte tout son soutien à ces femmes agressées.

La CLEF est un réseau de plus de 80 associations pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, intervenant sur toute la palette des droits des femmes. La CLEF est présente aux niveaux régional, national et international.